Le dispositif “ Pédagogie & TICE ”: une offre mutualisée de services en pédagogies universitaire et numérique

Anne-Céline Grolleau

▶ **To cite this version:**

Anne-Céline Grolleau. Le dispositif “ Pédagogie & TICE ”: une offre mutualisée de services en pédagogies universitaire et numérique. CIUEN 2012, Mission numérique pour l'enseignement supérieur (MINES); Université de Lyon; Ecole Centrale de Lyon, Apr 2012, Lyon, France. hal-04310738

HAL Id: hal-04310738
https://hal.science/hal-04310738

Submitted on 27 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

ResearchGate

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: https://www.researchgate.net/publication/294871786

Le dispositif « Pédagogie & TICE » : une offre mutualisée de services en pédagogies universitaire et numérique

Conference Paper · April 2012

CITATIONS
0

READS
343

1 author:

Anne-Céline Grolleau
Nantes Université
9 PUBLICATIONS **8** CITATIONS

SEE PROFILE

All content following this page was uploaded by Anne-Céline Grolleau on 17 February 2016.

The user has requested enhancement of the downloaded file.

Le dispositif « Pédagogie & TICE » : une offre mutualisée de services en pédagogies universitaire et numérique

Anne-Céline Grolleau
Conseillère en pédagogies universitaire et numérique
Responsable du dispositif « Pédagogie & TICE » en Pays de la Loire
École des Mines de Nantes

« Pédagogie & TICE » est un dispositif inter-établissements créé en 2006. Il vise le développement professionnel des enseignants-chercheurs. Les premières formations ont été données au printemps 2008. Depuis, les services n'ont cessé de se développer.
Cet article a pour objectif de partager notre expérience sur un dispositif mutualisé de formation et d'accompagnement à la pédagogie universitaire et numérique et d'en faire profiter les établissements qui souhaitent s'engager dans le développement professionnel des enseignants-chercheurs. Nous présentons tout d'abord le dispositif à travers son évolution et les services offerts. Forte de plusieurs années d'expérience comme responsable de ce dispositif, tout en y intervenant comme formatrice et conseillère pédagogique, nous dressons ensuite un bilan des cinq années d'existence de ce dispositif en soulignant les forces et les difficultés rencontrées. Enfin, nous exposons des perspectives d'évolution pour les années à venir.

I. Le dispositif

1. Le contexte

En 2006, le projet d'Université Virtuelle en Pays de la Loire [UVPL], lancé au début des années 2000, se termine. La Conférence des Grandes Écoles des Pays de la Loire [CGE-PdL], qui regroupe dix-neuf établissements d'enseignement supérieur et de recherche rattachés à divers ministères (Éducation nationale, Industrie, Agriculture, Culture, Défense,...) ou privés, a participé activement au projet de l'UVPL. Ainsi, un groupe de correspondants TICE de chaque école de la CGE-PdL a été créé. Afin de poursuivre la dynamique créée au sein de cette conférence au cours de ce projet, le groupe des correspondants TICE a soumis au conseil régional des Pays de la Loire un projet de création d'un dispositif mutualisé de formations aux TICE destinées aux enseignants-chercheurs de chacune des grandes écoles partenaires. Cette proposition répondait également à la volonté de développer les compétences des enseignants-chercheurs en pédagogie numérique.
La région Pays de la Loire a accepté le projet et l'a soutenu financièrement deux années consécutives. En 2007, nous avons été recrutée pour créer et animer le dispositif. Depuis 2009, les coûts liés au dispositif sont répartis entre les établissements souhaitant y participer. Ils signent une convention avec l'École des Mines de Nantes pour avoir accès aux différents services proposés, réservés aux partenaires. L'École des Mines est à la fois le maître d'œuvre du dispositif mutualisé et notre employeur en tant que responsable de ce dispositif. Pour les écoles de droit privé, des conventions de formation continue peuvent être signées et permettre d'imputer les formations au titre de la formation professionnelle continue de ces écoles.

2. Le programme de formation

Après avoir rencontré les correspondants TICE de chaque école partenaire, nous avons analysé les programmes de formation aux TICE existants dans les établissements d'enseignement supérieur francophones. Nous avons ensuite croisé ces données entre-elles, afin de proposer les premières formations. Les quatre premières, d'une durée d'une journée, portaient sur la découverte d'une plateforme d'enseignement, l'initiation à la scénarisation pédagogique intégrant les TICE, les

logiciels de présentation en pédagogie et les techniques d'évaluation avec les TICE. Ces quatre formations nous ont permis de mieux cerner les besoins des enseignants. C'est ainsi que, dès l'année scolaire 2008-2009, des formations à la pédagogie universitaire ont été ajoutées au programme. En 2011-2012, vingt-cinq formations sont proposées : les formations à la pédagogie numérique ne représentent plus qu'un cinquième des formations. Chaque année, le programme est revu et modifié pour répondre au mieux aux problématiques développées dans les établissements partenaires.

3. Les services proposés

Dans le cadre du dispositif « Pédagogie & TICE », trois grandes catégories de services sont aujourd'hui offertes aux enseignants des différents établissements partenaires.

a. *Les formations*

Les enseignants du dispositif ont accès à des formations sur la pédagogie universitaire et la pédagogie numérique, dont certaines sont proposées par les services de pédagogie des partenaires. Les formations sont principalement dispensées par des conseillers en pédagogies universitaire et/ou numérique. Pour notre part, outre le fait que nous assumons la responsabilité du dispositif, nous y intervenons également en tant que conseillère. Pour chacune des formations, des sessions sont programmées dans les villes des écoles partenaires : sur Nantes, Angers et, depuis 2012, Laval afin de faciliter la participation des enseignants et réduire l'impact environnemental occasionné par les déplacements. À la demande des enseignants, la durée des formations a été ramenée à une demi-journée afin de tenir compte de leur charge de travail. Enfin, les formations du dispositif sont toutes programmées le jeudi matin pour une meilleure visibilité. De même, les écoles participantes accueillent à tour de rôle les formations. C'est l'occasion pour leurs enseignants de se mobiliser davantage et de découvrir le dispositif. Nous avons constaté un nombre plus important de participants d'une école quand la formation se tient dans leur établissement.

Les formations à la pédagogie numérique sont construites autour de l'utilisation pédagogique du numérique et non autour d'outils afin de permettre la participation des enseignants quels que soient les outils de leur école. À titre d'exemple, toutes les écoles n'utilisent pas la même plateforme pédagogique (Moodle, Claroline, MOS, Blackboard).

b. *L'accompagnement*

Plusieurs types d'accompagnement personnalisé sont proposés aussi bien en pédagogie universitaire qu'en pédagogie numérique. Ces accompagnements sont assurés par un conseiller en pédagogie. Le premier type d'accompagnement vise à aider le participant à mettre en œuvre, dans ses propres cours, des acquis de la formation qu'il a suivie. Le deuxième, plus spécifique à un besoin local, s'adresse à tout enseignant qui en fait la demande auprès de son établissement. Cette demande d'accompagnement peut, selon les cas, être incitée par son responsable. Dans les deux cas, les échanges avec le conseiller et l'enseignant ainsi que le contenu de l'accompagnement sont confidentiels. Enfin, un accompagnement collectif peut être mis en place pour des équipes pédagogiques d'enseignants. Ainsi, dans une même école, nous accompagnons actuellement deux équipes pédagogiques ainsi que la direction des études, sur la mise en place d'une politique d'évaluation des enseignements.

c. *La valorisation des pratiques*

En plus de la formation et de l'accompagnement, nous développons des projets visant la valorisation des pratiques enseignantes. Ainsi, depuis trois ans et en collaboration avec les services pédagogiques des établissements partenaires, nous publions une lettre pédagogique, aujourd'hui intitulée APOR (Agir, Planifier, Observer, Réfléchir sur sa pratique d'enseignement), dans laquelle

est retranscrite une interview d'un enseignant présentant une de ses pratiques. Nous proposons également des références bibliographiques pour aller plus loin sur la méthode pédagogique présentée. Dans la même idée, un projet de webTV sur la pédagogie universitaire et la pédagogie numérique est en cours d'élaboration et devrait voir le jour d'ici la fin de l'année universitaire. Le portail proposera des contenus portant uniquement sur la pédagogie & sur les TICE dans l'enseignement supérieur. Ces deux thématiques seront équitablement abordées sur le portail. Pour chaque sujet traité, un ensemble de ressources sera proposé au visiteur : des vidéos, des informations complémentaires, des fiches téléchargeables. Nous avons également conçu des fiches pédagogiques à partir d'expériences d'enseignants, comme celle sur le compagnonnage par les pairs, ou bien pour présenter de manière claire et synthétique des méthodes d'enseignement telles que la fiche sur la « classe puzzle ». De plus, nous invitons les enseignants à publier sur leurs pratiques et à participer à des colloques.

d. Des animations autour de la pédagogie universitaire et numérique

Le dispositif « Pédagogie & TICE » inclut également un volet animation. Ainsi, un [1] propre au dispositif a été développé. Il rassemble non seulement les supports des formations mais également des espaces-groupes pour les communautés que nous avons créées ainsi qu'un blog afin de réaliser une veille partagée. Le responsable du dispositif coordonne les activités du groupe des correspondants TICE de la CGE-PdL. Nous avons initié la création de la communauté GESPER[2]. Cette communauté réunit des enseignants, des conseillers pédagogiques et TICE, des responsables de service pédagogique et/ou TICE d'établissements du supérieur autour du thème de la pédagogie dans le supérieur. Elle se retrouve deux à trois fois par an sur une demi-journée. À chaque rencontre, un thème différent est traité et les travaux de la communauté peuvent aboutir à une production. Une autre communauté a vu le jour début mars 2012 et rassemble les conseillers pédagogiques et les ingénieurs pédagogiques de l'Ouest autour de leurs missions de formation, d'accompagnement et de valorisation.

Enfin, nous développons des projets fédérateurs et multi-partenaires afin d'entretenir les liens entre les établissements membres du dispositif et leurs partenaires. Ces projets permettent notamment de développer la dynamique créée par le dispositif autour de la pédagogie dans le supérieur dans la région Pays de la Loire.

Ces différentes propositions ont émergé au fil des cinq années d'existence du dispositif, en réponse à des demandes ou à des besoins ressentis de la part des enseignants et des services pédagogiques partenaires. Dans la prochaine section de cet article, nous ~~vous~~ proposons un bilan du dispositif. Ce bilan est basé sur des retours d'acteurs impliqués dans le dispositif, mais aussi sur notre propre expérience non seulement en tant que responsable du dispositif mais aussi en tant qu'intervenante.

II. Retour sur 5 ans d'existence

Les premières formations animées dans le cadre du dispositif « Pédagogie & TICE » ont eu lieu au printemps 2008. Nous bénéficions donc d'une expérience de cinq années qui nous permet d'avoir un recul intéressant sur l'évolution du dispositif.

---

[1] Site web du dispositif : http://imedia.emn.fr/formation-crge/

[2] GESPER : Groupe Enseignement Supérieur PEdagogie Réflexion

1. Des données quantitatives

Entre le 5 mars 2008 et le 20 mars 2012, 436 personnes ont participé a au moins une formation pour un total de 638 participations.

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012*
Nombre d'écoles participant	19	19	9	8	9
Nombre de participations	66	194	128	172	78
Nombre de personnes formées	45	135	84	113	59

Nous pouvons observer une baisse dans le nombre de personnes formées pour la saison 2009-2010. Cette baisse correspond au changement de mode de financement et de participation au dispositif. Les deux premières années, toutes les écoles membres de la CGE-PdL avaient un accès illimité aux formations. A partir de 2009-2010, les écoles souhaitant participer au dispositif doivent payer un droit d'entrée. Seules neuf établissements ont décidé de poursuivre leur implication dans le dispositif. 56 inscriptions sont enregistrées d'ici à fin juillet 2012.

Nous constatons que les deux premières années, il y a eu davantage de participation sur Angers que sur Nantes. La tendance s'est inversée depuis 2009-2010. Une des explications possibles réside dans le fait qu'il existe plus d'écoles partenaires sur Nantes que sur Angers. Parmi les écoles dont les enseignants ont participé activement au dispositif entre 2007-2008 et 2008-2009, cinq écoles n'ont pas souhaité rester dans le dispositif. Ceci pour plusieurs raisons : deux écoles ont fusionné et ont reporté la prise de décision de participer au dispositif ; un directeur d'école a déclaré que ses enseignants n'avaient pas besoin de formation, qu'ils avaient déjà les compétences requises ; une troisième école a trouvé le droit d'accès trop élevé en comparaison du nombre de formations proposées dans le dispositif avec les offres d'organismes de formation professionnelle.

Le nombre total de participations est à modérer en ce sens que certains enseignants sont délégués par une équipe enseignante pour assister à une formation. Ils font ensuite un compte-rendu à leur retour auprès des autres enseignants.

Il ne nous est pas possible de faire ressortir des tendances quant aux formations suivies. En effet, une formation annulée une année faute de participants pourra faire le plein l'année suivante. Nous pouvons juste remarquer que les formations à la pédagogie universitaire sont plus suivies que celles à la pédagogie numérique.

Enfin, il y a un lien fort et clair entre le lieu de la formation et la proportion d'enseignants d'une école participant à cette session. Ainsi, si une formation se tient dans l'école alors le nombre d'enseignants participant à cette formation est plus important que celui des enseignants d'autres écoles, d'où l'importance de dispenser des sessions dans chaque établissement partenaire.

2. Les forces du dispositif

D'un point de vue qualitatif, le bénéfice principal du dispositif est la mutualisation. Nous pouvons l'observer auprès de trois publics différents. Le premier est celui des enseignants.

a. *Pour les enseignants*

Le dispositif « Pédagogie & TICE » a permis avant tout aux enseignants de pouvoir parler de « pédagogie » dans un environnement neutre et à l'écoute. Selon un enseignant, les formations *« apportent une ouverture d'esprit sur [leur] métier et [leurs] pratiques. Elles leur permettent ainsi de prendre un peu de recul. L'échange avec des enseignants d'autres écoles et de domaines différents est également une grande source de richesse de ces formations*.» Les formations sont aussi l'occasion d'expérimenter de nouvelles méthodes pédagogiques dans un contexte visant l'analyse, la réflexion et le transfert vers ses propres pratiques. Les enseignants peuvent également expliciter et formaliser des pratiques basées au départ essentiellement sur leurs intuitions. Grâce aux formations, ces intuitions sont confortées par les apports théoriques de la recherche. De plus, les formations sont conçues pour favoriser un transfert immédiat dans les cours. Les participants peuvent ainsi mettre en œuvre des techniques expérimentées et/ou étudiées en formation aussitôt rentrés et en retirer les bénéfices telle cette enseignante qui a intégré des techniques de rétroaction en classe le lendemain de la formation :

> *Juste un petit message pour te remercier de la formation d'hier sur les TRC que j'ai trouvée très enrichissante. Comme j'ai eu TD hier après-midi et ce matin, j'ai déjà mis en application deux techniques avec mon groupe de 20 étudiants. Le retour des étudiants sur leur ressenti est très bon. Et ils ont enfin en tête certaines formules que je souhaitais qu'ils sachent par cœur. Très bénéfique pour eux comme pour moi même si [cela] nécessite du travail pour moi en amont mais pas tant que ça... Merci encore.*

Pour les enseignants, les différents services offerts par le dispositif permettent de reconnaître et valoriser leurs initiatives et leurs pratiques au sein de leur établissement mais aussi de la communauté régionale voire nationale puisque la lettre pédagogique APOR et les fiches pédagogiques sont en accès libres sur internet.

b. *Les établissements*

Les seconds bénéficiaires du dispositif mutualisé sont les établissements. En effet, pour la plupart des écoles, le dispositif « Pédagogie & TICE » leur permet de proposer à leurs enseignants des services qu'ils ne pourraient pas leur offrir en interne pour des raisons budgétaires. En donnant aux enseignants la possibilité de se former ou d'être accompagnés, les écoles contribuent à l'amélioration de la qualité de leur formation et au développement professionnel des enseignants. Elles reconnaissent également la nécessité de former les enseignants à la pédagogie universitaire et à la pédagogie numérique. Cette volonté d'assurer la qualité des formations associée à la participation au dispositif a amené des écoles à réactiver une mission TICE alors en veille ou à internaliser un service dédié à la pédagogie universitaire. Dans le dernier cas, la création du centre pédagogique rentrait également dans un processus d'accréditation.

Les impacts d'un accompagnement sont également remarquables au niveau de l'établissement. Ainsi, suite à la demande d'accompagnement d'une équipe pédagogique à l'ICAM Nantes, c'est tout le corps enseignant d'une école qui est impliqué dans une nouvelle dynamique autour de la pédagogie universitaire. La demande de départ a donné lieu à deux journées de formation sur l'approche-programme et la démarche compétence au printemps 2011 et depuis la rentrée 2012, trois équipes pédagogiques sont accompagnées sur différentes thématiques (motivation, alignement pédagogique, évaluation). Un comité de travail, réunissant les directeurs des études, le responsable de la démarche qualité de l'établissement, des enseignants, a été créé afin de définir une politique d'évaluation des enseignements. Ce comité rend compte de l'avancée des travaux lors de goûters pédagogiques avec les enseignants. Enfin, une conférence sur le profil des élèves d'aujourd'hui a été organisée. Pour le directeur des études, le dispositif apporte à son établissement « un accompagnement à la réflexion sur la pédagogie » et « un soutien à la direction des études pour mettre en place une offre de réflexion pédagogique » pour les enseignants. La dynamique initiée par

les deux journées de formation se poursuit donc cette année encore. Elle va peut-être amener à proposer à une personne de l'ICAM une mission de conseiller pédagogique.

c. *Les communautés*

Enfin, le dispositif a permis de tisser un réseau régional et inter-régional autour de la pédagogie universitaire et de la pédagogie numérique. La mutualisation des services donne l'occasion de découvrir d'autres cultures d'établissement et d'autres pratiques pédagogiques, de se rendre compte que les difficultés sont les mêmes quel que soit l'établissement dans lequel on travaille. Le dispositif contribue à renforcer les liens entre les écoles et pour les communautés existantes comme le groupe des correspondants TICE. Deux nouvelles communautés ont également été créées et développent ainsi de nouvelles modalités d'échanges, les formations étant la première étape, la porte d'entrée auprès des enseignants et des établissements. Ces deux communautés accueillent des membres des universités de la région Pays de la Loire ainsi que de Bretagne.

3. Les difficultés rencontrées

Face à cette force du dispositif qu'est la mutualisation, ce dernier rencontre un certain nombre de difficultés.

a. *Des blocages*

La première difficulté, qui nous paraît la plus importante, est le statut de l'enseignant-chercheur. En effet, ce statut n'encourage pas les enseignants à développer leurs compétences dans le domaine de l'enseignement et de la pédagogie numérique. Pour certains, participer à une formation sur la pédagogie, universitaire et/ou numérique, est parfois mal considéré par leurs responsables. En outre, leur implication dans l'enseignement est peu ou prou reconnue. Ils ont donc tendance à favoriser leurs travaux de recherche. La contrepartie de cette situation est que les enseignants qui participent, d'une manière ou d'une autre, au dispositif sont volontaires et très motivés.

La seconde difficulté est le budget limité alloué au dispositif. La participation financière des écoles sert à rémunérer la personne responsable du dispositif et de son animation. Les projets sont parfois freinés faute de moyens. De même, le nombre d'intervenants externes est restreint, ce qui a des conséquences sur l'offre de formation principalement.

Nous observons un troisième blocage sur le plan de la communication. Si, dans certaines écoles, l'information sur les services liés au dispositif est bien diffusée, le message est moins bien transmis dans d'autres. Ainsi, le nombre d'enseignants est de fait réduit ; ce qui peut amener la remise en cause de la participation de l'école au dispositif l'année suivante.

b. *Des risques*

Le dispositif nécessite un minimum de huit écoles impliquées pour se pérenniser, sans avoir à modifier la charge financière pour chaque école. Or deux facteurs mettent en danger la continuité des services offerts.

Le premier est lié à la difficulté de diffuser les informations jusqu'aux enseignants. Les établissements ont tendance à se baser uniquement sur les résultats chiffrés pour décider de la poursuite dans le dispositif. Or, si peu d'enseignants ont participé à une formation ou bénéficié d'un accompagnement, l'école peut choisir de se retirer et de ne pas renouveler son adhésion au dispositif. Elle met ainsi en péril l'existence même du dispositif.

Le second risque est la création en interne d'un service de soutien à l'enseignement. Ainsi, jouissant en interne des compétences nécessaires à la formation, à l'accompagnement et à l'innovation pédagogique, une école pourra ne plus trouver autant d'intérêts à adhérer au dispositif mutualisé et, dès lors, choisir de se retirer.

c. *Un frein important*

Enfin, nous observons un frein important : le conseiller pédagogique n'est pas présent dans les établissements partenaires. Deux impacts forts en découlent. Ce frein nous concerne plus particulièrement puisque assumant notamment et également cette fonction.

Le premier est lié au fait que nous sommes extérieure à l'établissement. Nous avons donc une compréhension de l'organisation de l'école moins affinée que si nous étions présente à temps plein ainsi qu'une connaissance moins profonde des problématiques du moment. En outre, les enseignants ne nous connaissent pas. Or, l'un des meilleurs moyens de construire une relation de confiance - base essentielle à tout accompagnement - passe par les rencontres informelles autour d'un déjeuner ou d'un café dans un environnement convivial.

Le deuxième impact est une forme de dépendance à la stratégie de l'établissement. En effet, nous ne pouvons intervenir ni dans la définition de la stratégie pédagogique de l'établissement, ni dans la stratégie de communication pour diffuser les informations sur le dispositif aux enseignants.

Ainsi, en tant que conseillère pédagogique externe, nous avons peu l'occasion de communiquer directement avec les enseignants. Nous ne pouvons pas outrepasser les circuits internes des établissements, notamment en matière de communication ou de gestion des compétences. C'est pourquoi les formations restent une porte d'entrée importante. Le développement de communautés vise à pouvoir côtoyer les enseignants de manière plus directe.

Face à ces difficultés, nous proposons, en guise de conclusion, différentes perspectives afin de les dépasser et permettre au dispositif de poursuivre son développement aux bénéfices des enseignants.

III. Perspectives

1. Pérenniser le dispositif

Nous l'avons vu, le manque de pérennité, et donc de vision à long terme, du dispositif est l'une de ses principales faiblesses. Il nous faut donc poursuivre le chantier sur sa pérennisation. Plusieurs pistes sont envisageables. La première serait que le dispositif soit intégré au PRES des Pays de la Loire, l'UNAM, qui le financerait. Cette solution semble néanmoins peu réalisable dans un avenir proche car le développement professionnel des enseignants ne figure pas dans les objectifs actuels du PRES. Une autre piste est la création d'une structure juridique de mutualisation comme une association. Enfin, le dispositif reste jusqu'à présent très attaché à la Conférence des Grandes Écoles des Pays de la Loire. Toutefois, nous pourrions ouvrir le dispositif à d'autres établissements du supérieur non membres de la CGE-PdL, telles que les Universités.

2. Développer l'offre

Différents projets visant à développer de nouveaux services aux enseignants sont en cours d'étude. Nous avons proposé d'organiser une formation spécifique pour les nouveaux enseignants. Plusieurs établissements ont signalé leur intérêt. Depuis deux ans, nous souhaitons ajouter une offre de formation à distance. Ainsi, en collaboration avec différents établissements, nous envisageons de proposer en septembre prochain un cours ouvert et en ligne massivement distribué[3] autour de la pédagogie numérique. Une autre piste est de proposer des animations régulières de type cafés pédagogiques ou EdCamp par ville (Angers, Laval, Nantes). Ces animations permettront de créer un lieu d'échanges informels autour de la pédagogie dans le supérieur. Enfin, un séminaire de formation, d'une durée de trois à cinq jours, a été soumis par le CAPE[4] et par nous-même à la communauté des conseillers pédagogiques de l'Ouest. Pour des raisons d'emploi du temps, ce

---

[3] MOOC : Massive Open Online Course

[4] CAPE : Centre d'Appui aux Pratiques d'Enseignement de l'École des Mines de Nantes

projet a été reporté à l'année prochaine. Le principe retenu est de partir d'une question d'un enseignant telle que « *Comment tirer profit pour l'apprentissage des ordinateurs portables en classe ?* », pour concevoir une formation intégrant deux volets : pédagogie universitaire et pédagogie numérique.

3. Valoriser les pratiques des enseignants

Nous l'avons vu, le manque de reconnaissance et de valorisation des activités d'enseignement dans la carrière des enseignants-chercheurs est un des blocages principaux à l'évolution des pratiques pédagogiques. Nous réfléchissons donc à proposer aux établissements volontaires de travailler sur cette question. Des solutions, même symboliques, peuvent être trouvées en interne aux établissements. Dans le cadre du dispositif « Pédagogie & TICE », nous pouvons imaginer par exemple créer un prix autour de la pédagogie afin de mettre en avant des pratiques pédagogiques intéressantes.

4. Développer les liens entre communautés

Enfin, nous souhaitons développer et renforcer nos liens avec les communautés de notre réseau au niveau local et national. Au niveau local, nous prévoyons de rencontrer les interlocuteurs de chaque école afin de définir conjointement une stratégie de communication propre à chaque établissement. Les modalités restent à définir pour les niveaux régional et national.

Ces trois grands axes peuvent contribuer ensemble à consolider ce dispositif mutualisé et ainsi à en assurer la pérennité, non seulement au profit des enseignants chercheurs des établissements partenaires mais aussi et indirectement au profit de leurs étudiants grâce à l'évolution des pratiques pédagogiques.

Bibliographie

BÉLISLE, M., BÉLANGER, C., BERNATCHEZ, P.A. (2008). « L'évaluation des services d'un centre de pédagogie universitaire : une démarche incontournable de légitimation du centre et de valorisation de la pédagogie », 25e congrès de l'AIPU, Montpellier (France), 19-22 mai 2008.

DEMOUGEOT-LEBEL, J., PERRET, C. (2011). « Qu'attendent les enseignants universitaires français en termes de formation et d'accompagnement pédagogiques ? ». In *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, vol. 27, n°1. En ligne : http://ripes.revues.org/456

DONAY, J., ROMAINVILLE, M. (1996). *Enseigner à l'Université. Un métier qui s'apprend ?* Bruxelles : De Boeck.

ENDRIZZI, L. (2011). « Savoir enseigner dans le supérieur : un enjeu d'excellence pédagogique ». In *Dossier d'actualité de la VST*, N°64, septembre. En ligne : http://ife.ens-Lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=64&lang=fr

FRENAY, M., SAROYAN, A., TAYLOR, L.K. (2010). « Accompagner le développement pédagogique des enseignants universitaires à l'aide d'un cadre conceptuel original ». In *Revue française de pédagogie*, n°172, p. 63-76.

FRENAY, M., PAQUAY, L. (Coord.)(2011). « Former des universitaires en pédagogie », *Recherche & Formation*, n°67.

LANGEVIN, L. (Dir.) (2007). *Formation et soutien à l'enseignement universitaire. Des constats et des exemples pour inspirer l'action*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

PAQUAY, L., ALTET, M., CHARLIER, E., PERRENOUD, Ph. (1996). *Former des enseignants professionnels. Quelles stratégies ? Quelles compétences ?* Bruxelles : De Boeck.

POUMAY, M. (2006). *L'accompagnement : une fonction multiforme, un contrat clair à établir d'emblée.* http://hdl.handle.net/2268/28052

REGE COLET, N. (2006). « Le conseil pédagogique sous toutes ses formes : études des activités d'accompagnement pédagogique conduites par un service de soutien à l'enseignement », 23e congrès de l'AIPU, Monastir (Tunisie), 15-18 mai 2006.

REGE COLET, N., ROMAINVILLE, M. (2006). *La pratique enseignante en mutation à l'université*. Bruxelles : De Boeck.

REGE COLET, N. (2006). « Le Réseau CFE, une expérience de formation pour les universités suisses romandes : vers un modèle intégré de développement professionnel », 23e congrès de l'AIPU, mini-colloque CIPEGU, Monastir (Tunisie), 15-18 mai 2006.

REGE COLET, N. (2007). « L'accompagnement pédagogique au service de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage », 24e congrès de l'AIPU, Montréal (Canada), 16-18 mai 2007.

View publication stats